FORMATION : OBLIGATIONS LEGALES DE L'OSTEOPATHE : ENJEUX, RISQUES ET EXPERTISES JUDICIAIRE

Public concerné :

Ostéopathes ADELI et étudiants de fin de cycle

Type de formation

Théorique

Tarif (hors restauration)

750.00 €

Modalité d'inscription et délai d'accès :

Jusqu'à la veille en fonction des places disponibles, directement à partir du site internet

Lieu de la formation

AFCMS, 403 rue Marcel DEMONQUE - 84911 AVIGNON

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter

Contact

Tél. 04 13 60 00 23 / mail : contact@afcms.fr

Objectifs :

-Rappeler les obligations et responsabilités de l'ostéopathe dans l'exercice professionnel.
-Savoir se prémunir des risques de poursuites judiciaires et améliorer sa pratique.
-Appréhender les bases du droit de la santé et de la réparation juridique du dommage corporel.
-Améliorer les connaissances en vue d'une inscription sur les listes d'expert près des cours d'appels et des compagnies d'assurances.

Durée

3 jours

Horaires

de 9h à 13h et 14h à 18h - 1/4 d'heure de pause par demi-journée

Nombre d'heures

22 h 30

PROGRAMME

JOUR 1

NIVEAU 1 (aucun pré-requis)

Matin :
-Etat des lieux des connaissances
-L'organisation judiciaire
-Fondements juridiques du droit de la santé

Après-midi :

-Obligations professionnelles des ostéopathes/ Les différents types de responsabilité
-Déontologie - Ethique

JOUR 2

NIVEAU 1 (aucun pré-requis)

Matin :
-La faute professionnelle
-Un aléa ostéopathique ? Du dialogue à la médiation
-Droit à l'indemnisation et dérive judiciaire du système sanitaire

Après-midi :
-Les principes de la réparation du dommage corporel
-Les différents postes de préjudices et la nomenclature Dintilhac
-Synthèse de la formation niveau 1

JOUR 3

NIVEAU 2 (pré-requis Niveau 1)

Matin :
-Déroulement de la mission d'expertise
-Les responsabilités de l'expert
-Savoir lire et analyser une expertise
-Le rôle de l'avocat à l'expertise

Après-midi :
-Inscription sur les listes d'expert
-Réalisation du dossier d'inscription (accompagnement pratique)
-Synthèse de la formation niveau 2

Méthodes et moyens pédagogiques :

> Cours magistral et enseignement pratique et mise en situation, documents support projeté
> Vidéoprojecteur, table de manipulation, tableau blanc, rétroprojecteur

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

> Fiches de présence émargées, évaluations orales et mises en situations, questionnaire d'appréciation de la pratique et questionnaire de satisfaction.
> À l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré au stagiaire directement.